



Déclaration des élu(e)s CGT

Comité Technique Local du 06 juin 2017

Monsieur le Président,

Nous voici à nouveau réunis pour un comité technique consacré aux conditions de travail.

Avant de rentrer dans le détail de cet ordre du jour, nous voudrions nous arrêter sur l'événement majeur qui a marqué la France ces dernières semaines, l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la république.

Un nouveau président vient d'être élu avec 18 % des inscrits au premier tour et 43 % au 2^e tour.

Président qui, sitôt élu a nommé un premier ministre proche d'Alain Juppé et soutien de François Fillon, ainsi que deux ministres à Bercy eux aussi fidèles compagnons de Nicolas Sarkozy et François Fillon. C'est dire leur attachement aux services publics et leur sympathie pour les fonctionnaires que nous sommes.

Avec un tel attelage, le pire pour les citoyens en général et les agents de la DGFIP en particulier doit être envisagé. Nous ne détaillerons pas toutes les réformes Macronniennes visant à poursuivre une politique de déréglementation du marché du travail qui ne générera que chômage, précarité et explosion des inégalités, nous aurons l'occasion d'y revenir. Nous pointerons seulement une des mesure phare de son quinquennat, la poursuite de la casse du code de travail qu'il souhaite imposer, à coup d'ordonnances, sous l'injonction de Pierre Gattaz, pendant la période estivale, et ainsi afficher tout le mépris qu'il peut avoir pour les organisations syndicales et les citoyens.

Après le code du travail viendra le tour de s'occuper des fonctionnaires, suppressions de 120 000 postes, révision de leur statut et de leurs droits. La menace du rapport Laurent plane toujours sur les 35H et les droits des agents.

Aucune perspective de progrès n'est proposé à l'ensemble des agents et des usagers.

A la DGFIP, le Directeur Général n'a pas attendu un nouveau gouvernement pour s'attaquer aux droits et garanties des collègues, car non seulement il diminue les droits alloués aux élus pour la défense des agents, mais il insiste en organisant le même jour les épreuves des concours internes et externes à partir des épreuves de 2019, et en limitant à cinq le nombre de participations aux concours externes. Ce sont des entraves graves aux possibilités de promotions internes !

Quant aux règles de gestion, les attaques contre les garanties sont continues avec par exemple la multiplication des postes au choix, l'instauration de délais de séjours de trois ans et de bilans de compétences pour plus de précarité sur certains postes, la modification de la notation rendant cet

exercice encore plus injuste, les tableaux d'avancement et les listes d'aptitudes réduits comme peau de chagrin, la modification des règles de premières affectations en nommant les lauréats des concours sur les postes demeurant vacants à l'issue des mouvements généraux de mutation et ce sur la base du rang de classement au concours.

Comment expliquer ce déferlement de haine vis à vis des agents, cette volonté de les humilier. Il semble que rien ne soit trop brutal, trop injuste pour Parent et consorts.

Ces annonces, entraînent un sentiment de profond désarroi voire d'abandon des agents par leur hiérarchie.

Et si les données que nous allons examiner tout à l'heure sont aussi catastrophiques, les éléments que nous venons d'évoquer ci-dessus y sont pour beaucoup.

Concernant ce Comité Technique, force est de constater que nous aurions pu reprendre quasiment in extenso les déclarations effectuées ces dernières années tant aucune évolution positive n'est constatée.

Bien au contraire la situation se dégrade à une telle vitesse que l'on peut se demander comment nous n'avons encore connu aucun drame dans ce département.

Pour ne citer que quelques chiffres :

- seulement 47 % des agents estiment délivrer un service de qualité (contre 57 % en 2015) chute de 10 points !
- 44 % des agents estiment que les ressources et outils nécessaires à l'exercice des missions sont satisfaisantes (59 % en 2015) chute de 14 points !
- 3 agents sur 4 estiment que la charge de travail est un facteur générant du stress.
- 3 agents sur 4 estiment ne pas disposer du temps nécessaire pour accomplir leur travail.
- plus de 8 agents sur 10 n'ont pas le temps de se documenter.
- près de 100 % des agents estiment travailler dans l'urgence.
- La motivation des agents ne cesse de diminuer, alors que jusqu'à présent la DGFIP n'a pu résister que grâce à cette motivation.

Et même quand vous tentez de trouver un point positif à ce constat épouvantable, comme dans le paragraphe consacré à l'encadrement, votre enthousiasme doit être tempéré puisque 62 % des agents considèrent que la charge de travail n'est pas suffisamment répartie, tâche incombant en premier lieu au chef de service.

On pourrait citer d'autres chiffres tout aussi alarmants aussi bien localement que nationalement, mais nous aurons l'occasion d'y revenir lors du CT.

Il est toutefois troublant de constater que jamais, dans ce type d'enquête les emplois ne sont évoqués. Jamais une question concernant les moyens humains n'est posée.

Il est à croire que la question des emplois, du nombre d'agents pour exercer les missions, n'a jamais effleuré l'esprit des sondeurs de la DGFIP.

Et pourtant, ce sont plus de 35 000 emplois qui ont été supprimés sur les quinze dernières années.

Alors que tout le monde sait que ces suppressions massives contribuent grandement à la détérioration

du quotidien des fonctionnaires, et que pour améliorer le quotidien des agents des finances l'arrêt immédiat des destructions d'emplois est indispensable.

Cela n'aurait pas d'impact sur les conditions de travail ? De qui se moque-t-on ?

La présence ici d'agents issus de services touchés de plein fouet par ces suppressions vous en apporteront des témoignages précieux et des exemples précis.

Nous ne souhaitons pas vous rencontrer à nouveau l'année prochaine avec des indicateurs aussi mauvais et constater que la situation s'est à nouveau dégradée.

Nous vous rappelons que 77 % des agents de ce département estiment que les conditions de vie au travail doivent faire partie des points sur lesquels il faut agir en priorité.

Nous sommes leurs représentants, et nous ne nous contenterons donc pas de beaux discours reconnaissant le dévouement des agents et déplorant la situation.

Nous exigeons des solutions concrètes à la situation dramatique vécue par les agents de ce département.